



Refus de renouvellement de titre de sejours et enceinte de 1 mois

Par **lila93**, le **15/07/2010** à **13:00**

Bonjour, je suis une étudiante qui est en France depuis 2001 la préfecture a refusé de me renouveler ma carte depuis il y a un mois j'ai eu un OQTF mais j'ai fait une demande d'aide juridictionnelle il y a 4 jours je suis dans le délai pour faire recours j'ai plusieurs questions la première mon délai a expiré hier et je voulais savoir si la police pouvait débarquer chez moi ou pas la préfecture connaît mon adresse; j'ai su que je suis enceinte de un mois il y a trois jours c'est un accident rien avoir avec les papiers et j'aimerais le garder le problème le papa est français mais ne veut rien entendre de cette grossesse on a été déjà en mauvais terme et si je garde mon bébé c'est vraiment toute seule même si c'est un accident j'adore les bébés et j'ai toujours voulu en avoir je sais pas étant enceinte si ça va changer quelque chose ou non à ma situation j'ai aussi une maladie chronique. et je viens d'un pays où faire un enfant hors mariage est inconcevable et ma famille est radicale avec ça. je sais pas quoi faire mais j'ai vraiment envie de garder mon enfant le problème si mon recours est négatif j'envisage même pas de rentrer dans ma famille avec un enfant dans les bras. merci d'avance pour vos réponses
cordialement

Par **chris_idv**, le **15/07/2010** à **15:11**

Bonjour,
Le fait d'avoir reçu l'OQTF il y a un mois et d'être enceinte depuis un mois est pour le moins fortuit ... mais ne change rien à votre situation d'un point de vue administratif.
Plusieurs options s'offrent à vous:
1) l'avortement, et (tenter de) rester en France
2) l'avortement et retourner dans votre pays d'origine
3) mener votre grossesse à terme en France (en étant d'ici là expulsable) puis tenter d'élever votre enfant.
Mais

comment aller vous subvenir à vos besoins et à ceux de votre enfant sachant que vous serez seule pour l'élever en ayant en plus une maladie chronique ?
4) mener votre grossesse à terme et proposer l'enfant à l'adoption en France
5) mener votre grossesse à terme et vivre avec votre enfant dans votre pays d'origine
Cordialement,

Par **lila93**, le **15/07/2010** à **17:15**

bonjour
merci pour votre reponse je sais que ca fait un peu fortuit que je sois enceinte d'un mois et oui c etait un accdient je me serais passe de cette situation dans mon cas malheureusement pour moi c'est arrive au mauvais moment merci pour votre reponse. rnje pense avoir pris ma decision.

Par **lili**, le **24/07/2010** à **19:02**

bonjour,rnje pense que vous devez déjà en parlez a votre avocat; faites un certificat de grossesse par le médecin traitant et contacter l'association réseau éducation sans frontière(présente dans toute les grandes villes) qui aide les personnes en situation irrégulière avec enfant ou qui attend un enfant.
rnVous pouvez aussi aller au service social de votre ville qui va vous aidez pour les aides alimentaires et matériel pour la venu de l'enfant.
rnJe trouve que le commentaire laisser par l'autre personne est déplacée.
rnMême si cela va être difficile qu'il y a des aides et que vous pouvez vous en sortir.
rnBon courage.

Par **lila93**, le **02/08/2010** à **22:13**

merci lili rnles choses s annonce bien le papa est revenu ca se passe pour le mieux on va faire la reconnaissance antcipe des que possible et on visage d'habite ensemble et de se marie et financierement il est assez stable donc pas de soucis a ce niveau il pourrai nous assumez jusqu a ce que ma situation se regularise et que je trouve du boulot.
rnmerci por ton mssagernet je vois l'avocate bientot jespre que ca alle pour nous
rncoodialement

Par **lili**, le **03/08/2010** à **17:53**

Je suis très heureuse d'apprendre cette bonne nouvelle, je pense que la situation va être plus sereine avec votre conjoint à vos cotés. bon courage quand même pour votre régularisation car cela ne va pas être évident et du bonheur pour votre bébé, votre conjoint et vous.

Par **lalia**, le **03/08/2010** à **18:52**

enfin le situation se débloque pour vous, bonne continuation